

**OBJET ENTRETIEN, NETTOYAGE ET SURVEILLANCE
DES MARCHES COUVERTS (Petit et Grand Marchés)
ET DES TOILETTES DES MARCHES FORAINS
(Chaudron et Camélias)**

APPROBATION DU PROJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER DES MARCHES**

Par Délibération n° 06/7-16 du 14 décembre 2006, vous avez autorisé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'entretien, le nettoyage et la surveillance des marchés couverts (Petit Marché et Grand Marchés) et des toilettes des marchés forains (Chaudron et Camélias)

Néanmoins, les Articles visés du Code des Marchés Publics s'avèrent erronés.

Il s'avère donc nécessaire, tout en précisant que le besoin reste inchangé, que vous soit présenté ce nouveau Rapport dont l'allotissement en deux lots pourra être retenu, à savoir :

- Lot 1 entretien, nettoyage et surveillance des marchés couverts (Petit et Grand Marchés),
- Lot 2 entretien, nettoyage et surveillance des toilettes des marchés forains (Chaudron et Camélias)

Je vous demande, en conséquence :

1° d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché, comme suit :

- procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 10, 33 et 57 à 59 du CMP),
- durée du contrat : jusqu'au 31 décembre 2010 avec possibilité de résiliation trois mois avant l'expiration de chaque année civile,
- enveloppe budgétaire : estimation prévisionnelle de 316 000,00 € - les crédits définitifs seront inscrits au Budget de la Régie Marchés et Droits de Place 2007 sous les Chapitre 61 et Article 6152 ;

- 2° d'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché ;
- 3° de m'autoriser à engager la consultation ouverte, à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;
- 4° de m'autoriser à signer le(s) marché(s).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE


René-Paul VICTOR



**OBJET ENTRETIEN, NETTOYAGE ET SURVEILLANCE
DES MARCHES COUVERTS (Petit et Grand Marchés)
ET DES TOILETTES DES MARCHES FORAINS
(Chaudron et Camélias)**

APPROBATION DU PROJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
ET DE SIGNER DES MARCHES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant les crédits prévisionnels à inscrire au Budget de la Régie Marchés et Droits de Place sous les Chapitre 61 et Article 6152 ;

Sur le RAPPORT N° 07/1-37 présenté par le Député-Maire au nom des Commissions 1° Développement Economique, Tourisme et Coopération, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**

*2 abstentions
(dont 1 vote par procuration)*

pour

Mme Hajasoà PICARD

autres élus présents et mandatés

ARTICLE 1

Prend acte du lancement de la procédure de consultation pour l'entretien, le nettoyage et la surveillance des marchés couverts (Petit et Grand Marchés), et des toilettes des marchés forains (Chaudron et Camélias).

ARTICLE 2

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché.

ARTICLE 3


Autorise le Député-Maire à engager la consultation ouverte, à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

ARTICLE 4

Autorise le Député-Maire à signer le(s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 02 AVR. 2007

LE DEPUTE-MAIRE


René-Paul VICTORIA

